



Lille, le 2 octobre 2015

Compte-Rendu du Comité Technique Local du 29/09/2015

<http://cgt.drifip59.free.fr>

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques.
au CTL DRFIP Nord du 29 septembre 2015

Pour le premier CTL depuis la rentrée, et avant d'en venir à l'ordre du jour proprement dit, nous souhaitons revenir sur quelques éléments de la situation internationale et nationale, et en premier lieu, sur la situation des centaines de milliers de réfugiés qui fuient leur pays.

Il aura fallu la photo tragique d'un enfant syrien retrouvé mort sur une plage turque pour une prise de conscience des politiciens et sûrement des citoyens.

De nombreux réfugiés frappent aux portes de l'Union Européenne. Ils doivent être accueillis dignement par chaque Etat européen, sans tergiverser, sans considération de nationalité ou d'éventuelle appartenance religieuse. C'est l'application de la Convention de Genève, des Traités européens, de notre Constitution.

L'asile est un droit !

La France, qui se veut le pays des droits de l'Homme, doit prendre toute sa place dans cet accueil. Les 24 000 places prévues en deux ans par le gouvernement Français sont bien en dessous des possibilités de notre pays et surtout des nécessités de la situation. Il faut développer partout la solidarité, comme notre Peuple a toujours su le faire au cours son Histoire.

Mais le drame que vivent tous ces femmes, hommes, et enfants ne tombe pas du ciel. Il est le résultat du chaos provoqué sur tout le pourtour méditerranéen par les guerres en Irak et en Syrie, par la destruction de l'Etat libyen, par le développement de la dictature en Erythrée. Les Etats européens, et la France en particulier, ne sont pas pour rien dans ce chaos. Et ce ne sont pas de nouveaux bombardements, en Syrie ou ailleurs, qui régleront quoi que ce soit. Si les bombes tombent, de nombreuses familles fuiront pour garder leur vie sauve ! **La seule solution ne peut être que politique. Pour cela, il est temps de dialoguer avec tous ceux qui peuvent y contribuer.**

L'attention portée aujourd'hui, à juste titre, sur les réfugiés pourrait faire penser qu'ils seraient de « bons » migrants, dignes d'être accueillis, tandis que les autres, qui ne fuient « que » la misère et l'absence de perspectives chez eux, devraient être refoulés. Il n'en est rien.

Chacun sait qu'aucun mur, aussi haut soit-il, aucune loi, aussi restrictive soit-elle, n'empêcheront jamais un migrant de tenter sa chance ailleurs s'il n'a aucune perspective d'avenir pour lui et sa famille dans son pays.

La CGT appelle à la solidarité entre travailleurs d'ici et d'ailleurs.

En France, Il n'est pas un secteur d'activité où les salariés ne soient frappés des mêmes maux, quels que soient ceux qui leur infligent, de manière directe ou indirecte.

Alors qu'ils n'ont jamais été autant gavés de cadeaux et de profits financiers, les adhérents du MEDEF et leur cohorte d'actionnaires voraces multiplient les attaques contre les droits et les conditions de vie des salariés dans les entreprises. Intensification du travail, remise en cause des 35H, pression sur les salaires, licenciements, attaques contre le droit syndical..., voilà leur feuille de route quotidienne.

Ce sont les mêmes qui ont table ouverte à l'Élysée et Matignon où les oreilles présidentielles et gouvernementales sont grandes ouvertes et attentives à répondre à leurs attentes.

Hollande, Valls, leur gouvernement et leur majorité parlementaire sont en effet aux petits soins pour les servir et pour cela, prêts à infliger aux salariés des régressions sociales sans précédents.

C'est là et pas ailleurs que se trouvent les raisons de leur acharnement à vouloir mettre le code du travail en lambeaux sur la base du rapport Combrexelle ;

C'est là et pas ailleurs que se trouve leur motivation à liquider la Fonction publique, ses missions et ses emplois.

Dernier exemple en date : Emmanuel Macron vient à nouveau de s'illustrer par des déclarations dignes de la droite la plus libérale. Après avoir ravi le MEDEF en attaquant les 35h, l'ancien banquier d'affaires vient de s'attaquer au Statut des fonctionnaires.

Cette stratégie du bouc émissaire, largement utilisée sous Sarkozy, vise avant tout à ce que les regards se détournent de l'échec total du gouvernement en matière économique et sociale, en particulier sur le front de la lutte contre le chômage.

En réponse à Macron, la CGT rappelle tout d'abord que **l'un des principes régissant la carrière des fonctionnaires est celui de la garantie de l'emploi**, et non celui de l'emploi à vie, qui relève du domaine du mythe.

La CGT souligne surtout que la garantie de l'emploi est avant toute autre chose une garantie pour les citoyens. En 2003, le Conseil d'Etat a rappelé que les principes statutaires fondamentaux de la Fonction publique, dont la garantie de l'emploi, sont « destinés à assurer l'égal accès aux emplois publics, à garantir les fonctionnaires contre l'arbitraire et le favoritisme et à donner à la puissance publique les moyens d'assurer ses missions sur tout le territoire dans le respect des règles d'impartialité et de continuité ». La garantie de l'emploi est donc, dans le cadre républicain, un moyen d'assurer aux usagers un service public rendu de manière impartiale, par des agents préservés des pressions politiques et partisans.

Au travers de la sortie du ministre de l'Economie, c'est bien le risque d'une instrumentalisation partisane de l'administration qui est posé, et donc la notion même de service public pour l'intérêt général.

Enfin, pour la CGT, la déclaration de Macron soulève l'enjeu de la pérennité de l'emploi dans notre pays. A l'inverse de Macron, notre organisation estime que la précarité ne peut devenir la norme. Elle rappelle d'ailleurs que dans la Fonction publique le taux de précarité est au minimum de 20%, réalité que notre organisation combat au quotidien.

Cette nouvelle provocation de Macron à l'égard des fonctionnaires ne peut que conduire à s'interroger fortement quant aux intentions réelles du gouvernement, alors que les organisations syndicales consultent actuellement les personnels quant à l'opportunité de signer le projet d'accord sur les Parcours professionnels Carrières et Rémunérations.

La CGT sait que les agents de la Fonction publique peuvent compter sur l'attachement des usagers à leurs services publics et à la Fonction publique.

Sur l'ordre du jour de ce CTL, à savoir l' « aménagement de structures et du réseau »

C'est sous injonction gouvernementale, au nom du choix mortifère d'une austérité renforcée destinée à servir les marchés financiers au détriment de l'intérêt général, que l'opération de désagrégation de la DGFIP se mène.

En 2012, le réseau de la DGFIP était composé de 4 441 postes comptables ! En 2015, il n'en reste déjà plus que 4 236...

En 3 ans, ce sont donc 205 structures qui ont été supprimées... Dans ce cadre, les trésoreries mixtes sont majoritairement impactées, puisque 188 ont été supprimées soit près de 11% de celles-ci (1 713 en 2012 et 1 525 en 2015).

Mais aujourd'hui, le rythme s'accélère :

La CGT-Finances Publiques a de son côté effectué un recensement des annonces de restructurations sur 72 départements pour le 1 Janvier 2016, soit :

- 155 fermetures de Trésoreries,
- 3 fermetures de Recettes des Finances,
- 2 fermetures PRS,
- 1 fermeture de SIP,
- 13 fermetures de SIE,
- 5 fermetures PCE,
- 3 suppressions de BDV,

- 17 spécialisations hospitalières,
- 1 spécialisation OPHLM,
- 45 transferts du recouvrement de l'impôt,
- 20 regroupements de SPF,
- 2 rapprochements SIP/CDIF,
- 33 mises en place de PCRFP,
- 36 transferts enregistrement.

A la suite de ces remontées, ce sont 182 suppressions de structures qui sont annoncées, plusieurs centaines de postes vont connaître des modifications dès début 2016. Sans pouvoir faire un chiffrage exhaustif, c'est bien plus de 5% des postes comptables sur une seule année qui seront aujourd'hui touchés.

Et ces chiffres ne sont que partiels car la Direction générale refuse de répondre à toutes les demandes de la CGT d'avoir communication de ses plans de restructuration et d'assumer dès lors son choix de restreindre le service public !

De même, vous refusez de nous donner les projets que vous avez envisagés pour la DRFiP Nord pour les années 2017 et 2018.

POUR LA CGT-FINANCES PUBLIQUES, C'EST INTOLÉRABLE !

Nous demandons toute la transparence sur les projets de restructurations mais surtout nous exigeons :

- ✓ L'arrêt de toutes les restructurations, et de la démarche stratégique ;
- ✓ Des structures de proximité et de pleine compétence ;
- ✓ Les moyens matériels et en emplois pour permettre que ces structures fonctionnent.

Pour la CGT-Finances Publiques, il est nécessaire de préserver les missions de la DGFIP pour assurer l'égalité des citoyens devant l'impôt, le juste contrôle des fonds publics, et le bon fonctionnement de tous les services publics.

Aujourd'hui, ce sont 8 projets qui impactent 18 structures que vous nous présentez dans ce comité technique :

La CGT Finances Publiques est fermement opposée à la fermeture de Centres des Finances Publiques dont la seule finalité est l'adaptation du réseau aux suppressions massives et continues d'emplois, au détriment d'un service public de qualité.

De même, pour les regroupements et fusions prévus sur un même site, il s'agit encore une fois de dégrader les conditions de travail et d'exercice des missions.

Enfin, les nouvelles structures seront « les gisements » des futures suppressions d'emplois.

Depuis début 2014, la CGT Finances Publiques Nord n'avait cessé de réclamer un véritable débat sur le réseau DRFiP. Mais au lieu de cela, la DRFiP Nord propose un véritable « massacre du réseau » puisque vous n'avancez que sur des suppressions et fusions de services, sans véritable réflexion sur l'exercice des missions, sans tenir compte des besoins exprimés par les usagers (particuliers, professionnels ou collectivités locales) et des réalités actuelles de notre administration.

Malgré l'opposition des élus (plusieurs délibérations, motions adoptées en conseil municipal), des personnels et de leurs représentants (vote contre unanime en CHS-CT) et surtout des usagers (une pétition des usagers de Lannoy recueillant plus de 2500 signatures a été remise au Directeur), vous maintenez quasiment en l'état l'ensemble des projets.

Vous n'avez pas tenu compte non plus des propositions que la CGT avait formulé lors de nos différentes rencontres, notamment avec la création d'un centre des finances publiques à Villeneuve d'Ascq.

Pire, vous profitez de ces restructurations pour introduire de nouvelles réformes tel que le travail à distance (pour le SIE d'Avesnes) ou la création d'une caisse de site commune pour le site de Lomme.

Alors il est grand temps d'écouter les collègues et leurs représentants, les élus locaux. Nous interviendrons sur chaque projet pour rappeler notre attachement à un service public de qualité, de proximité qui répondent aux attentes de tous les usagers.

Enfin c'est bien dans ce cadre que la CGT Finances publiques appelle tous les agents de la DGFIP, quel que soit leur service et leur grade à être en grève le 8 octobre pour défendre les missions et le réseau de la DGFIP.

POUR :

- ✓ L'abandon de la démarche stratégique et de la revue des missions ;
- ✓ Le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;
- ✓ Le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP ;
- ✓ Le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;
- ✓ Le maintien du code du travail ;
- ✓ Le maintien des statuts particuliers nationaux et le respect de nos droits et garanties ;
- ✓ La revalorisation du point d'indice ;
- ✓ L'abandon du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ;
- ✓ Le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 8 OCTOBRE

ORDRE DU JOUR :

Le comité technique local du 29/09 avait comme seul point à l'ordre du jour l'ensemble des opérations touchant le réseau au 01/01/2016 (fusion de structures, spécialisation, fermetures de postes).

Il s'est tenu sans Solidaires ni FO qui ont quitté la séance avant son début après avoir lu une motion.

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire. La délégation de la CGT comportait 3 collègues de Lannoy nommés en tant qu'«expert».

En réponse, l'administration a réaffirmé sa vision idéologique de la démarche stratégique : fermeture des postes, augmentation de la taille des services, réorganisation à marche forcée. Elle a indiqué que concernant les interventions des élus, « ce n'est pas ça qui va orienter les décisions de la DRFIP ». Elle a également réaffirmé son refus de donner son projet triennal de fermetures de postes, sous couvert de consignes de la DG. ***La CGT s'est élevée contre cette affirmation car dans d'autres directions comme le Pas de Calais le projet est donné dans son intégralité (restructurations prévues en 2016-17-18). La CGT demande de la transparence : on ne peut pas avoir en même temps un discours soi-disant de bonne volonté et cette opacité. Pour la CGT, on ne peut pas avoir de réflexion de fond s'il n'y a pas un constat objectif sur l'état du réseau et si on ne prend pas en compte la demande des usagers en termes de service public.***

Ensuite la direction a présenté le projet dans son ensemble. Le ministre n'a pas encore donné son accord. Il y a 2 types de réorganisation : des fusions de services à une même adresse et des fusions ou spécialisations à des adresses différentes. La philosophie avancée par la direction pour ses projets est une volonté d'avoir des services de taille plus importante, des services plus spécialisés, et de supprimer des trésoreries sans créer de désert. Pour la direction, la difficulté des postes mixtes pourra se régler par des trésoreries spécialisées qui feraient mieux face. La direction a également indiquée que tous les agents avaient été « consultés ». ***La CGT a réfuté le terme : les agents n'ont pas été consultés, ils ont été « vus » !***

La CGT a rappelé qu'elle n'était pas opposée à une discussion sur le réseau mais que la position de la direction était inacceptable. En effet, la seule chose qui la guide, c'est prendre en compte de futures

suppressions d'emplois pas encore décidées (le parlement aborde en ce moment la loi de finances 2016) et créer des grosses structures pour faciliter ses suppressions d'emplois. La CGT a indiqué que cette vision était inacceptable. Depuis plusieurs années, la seule logique de l'administration est la concentration des structures, et on a vu les difficultés que cela a généré.

En plus, la Direction ne prend pas en compte la réalité du terrain : rien n'empêchera les usagers de se rendre dans une trésorerie purement municipale pour poser une question sur leur taxe d'habitation par exemple. Enfin, alors que la direction expliquait que dans tous les projets de la DG il n'y avait pas d'abandon de missions, la CGT s'est élevée contre ses propos : la retenue à la source par les employeurs en est un exemple d'actualité.

Les différentes restructurations ont été vues les unes après les autres.

1/ Fusion Maubeuge municipale et Maubeuge SPL

Pour la direction, il ne s'agirait que d'un projet immobilier où il n'y aurait pas d'impact et où il n'y aurait pas de réorganisation du nouveau poste. La CGT s'est dite surprise qu'une fusion puisse se faire sans impact. La CGT a demandé où étaient les fiches d'impact préconisées par la DG. La DRFIP Nord n'a pas utilisé ces fiches d'impact ou ne les a pas transmises aux représentants des personnels.

La CGT a dénoncé la légèreté des documents et l'attitude de la direction. Elle a mis en avant que Maubeuge Municipale était un poste déjà en souffrance en termes d'emplois et que ce n'était pas une fusion qui allait améliorer les choses. La CGT a demandé à quelle date les agents avaient été rencontrés, quelles avaient été les discussions. La date n'a pas pu être donnée en séance, quant aux discussions selon la direction les missions n'ont pas été évoquées mais seulement l'implantation des postes de travail.

La CGT a voté contre ce projet en indiquant que l'augmentation de la taille d'un poste n'était pas un gage de meilleur environnement de travail et que, contrairement à ce qu'indiquait la direction, cette fusion aurait un impact sur l'organisation du travail et la chaîne hiérarchique.

2/Fusion Cambrai Banlieue Est et Cambrai municipal et hospitalier

Pour la Direction, cette restructuration est similaire à la précédente. Cette fusion se fait avec l'ajout d'un cadre A : il y aura 2 adjoints à cause de la fourchette haute des comptes de gestion.

La CGT a demandé si les collègues avaient été consultés : les RH se sont déplacés.

La CGT s'est élevé contre ce procédé : cette fusion avec 2A va modifier l'organisation du travail et la chaîne hiérarchique, en envoyant les RH, on zappe l'aspect mission et c'est inacceptable.

La CGT a également interrogé la Direction sur la situation des effectifs (incompréhensible à la seule lecture du document fourni par la direction).

La CGT a voté contre le projet

3/ Fusion des SIE de Lomme

Les 2 SIE se trouveraient au RDC de l'immeuble.

Pour la direction, il y a eu concertation et échanges avec l'ensemble des collègues et la fusion sur le site de Lomme est un « plan emblématique ».

La CGT s'est dite moins convaincue de la pseudo-concertation. En plus, dire qu'il s'agit là d'un plan emblématique, c'est particulier quand on sait que les collègues géomètres sont amenés à être déplacés pour la 2ème fois en un an.

Concernant l'accueil unique, la direction met en avant la problématique de sécurité afin d'éviter que les usagers « déambulent » dans le bâtiment. **La CGT a rappelé que la caisse unique n'était pas forcément la seule solution pour les problèmes de sécurité, et qu'ailleurs, ces problèmes avaient été résolus par la mise en place de portes palières par exemple. La caisse unique pose le problème de l'organisation du travail entre la personne chargée de la caisse et les autres équipes (gestion et recouvrement).**

La CGT s'étonne de la présentation de la Direction de ce projet : rien sur les missions, rien sur les changements ayant impacté les SIE ces dernières années (recouvrement de l'IS, CFE, téléprocédures...).

Pour la direction, ici il faut mettre l'accent sur le recouvrement et la fusion le permettrait.

La CGT s'est élevé contre l'idée selon laquelle les fusions pouvaient améliorer les conditions dans lesquelles les missions sont menées : les charges de travail sont additionnées, les flux d'accueil ne diminuent pas, ni les contentieux,... Créer de plus grosses structures facilitera simplement la tâche de la direction pour supprimer des emplois.

La CGT a demandé des précisions sur les doctrines d'emplois des agents et contrôleurs dans le service fusionné (car aucune précision dans le document de la Direction). Pour la Direction, cela relève de l'organisation du service.

Pour la direction, le SIE fusionné sera à 27 agents ce qui est « raisonnable », la taille cible étant de 30 pour un SIE, de 50 pour un SIP.

Pour la CGT, une taille à 27 ne sera pas un progrès pour les agents et ne fera qu'ajouter les difficultés existantes.

La CGT a donc voté contre ce projet.

4/ Fusion des SIP de Lomme

La direction évoque, encore une fois, d'abord le projet sous l'aspect immobilier, ce que conteste la CGT qui voudrait qu'on parle d'abord des missions.

Le SIP de Lille Haubourdin qui se trouve actuellement au 1^{er} étage irait au 2^{eme} étage d'où le déménagement des géomètres. La salle de réunion deviendrait une zone tampon où les géomètres se trouveraient le temps de faire les travaux pour accueillir les secteurs au 2^{eme} étage.

La nouvelle organisation se ferait en 3 secteurs reconfigurés. **La CGT s'est élevée contre cette volonté affichée de déssectorisation en indiquant les aspects métiers qui faisaient qu'une bonne connaissance du tissu rendait plus efficace le travail (comme pour la mise à jour TH par exemple).** La direction a reconnu que tous les travaux ne pouvaient être banalisés, mais cela n'empêchait pas de la conduire à faire seulement 3 secteurs. **La CGT a rappelé que des exemples de déssectorisation avaient déjà montré des problèmes de souffrance au travail.**

La CGT a dénoncé la création de gros SIP : ce n'est pas pour améliorer le travail, c'est pour faciliter les suppressions d'emplois. Contrairement à ce qu'elle dit concernant les emplois (« on n'y peut rien », « ce n'est pas nous »), la direction est un acteur actif dans la politique de destruction des emplois. Elle les facilite !!!

La CGT a voté contre le projet.

5/ Fermeture de la trésorerie de La Madeleine et transformation de St André en trésorerie municipale

Le recouvrement « impôts » partirait vers le SIP Lille Nord (qui n'est pas en charge de l'accueil à la Cité administrative), les emplois de La Madeleine et St André seraient transférés vers Lille Nord. Pour l'impact sur l'accueil, ce sera vu dans le dossier « emplois » et donc pour effet au 01/09/2016.

La CGT s'est élevé vigoureusement contre ce projet. La CGT a, à de nombreuses reprises, alerté la direction sur les conditions plus que difficiles de l'accueil de la Cité administrative. Et, là, on renforce l'engorgement !!! En plus, il y a un éloignement du service public (temps d'accès pour la Cité en y ajoutant le temps d'attente à l'accueil).

La CGT a demandé à connaître les teneurs des discussions avec les élus. Le maire de La Madeleine et le député du secteur ont été rencontrés et ces 2 élus ne se sont pas opposés au projet. Le maire de La Madeleine a demandé à avoir une « permanence » en mairie. La direction y réfléchit, mais elle devrait être de moindre importance qu'à Lambersart.

Au niveau immobilier, à la Cité administrative, la direction a un projet de restructuration mais qui n'est pas abouti car il y a des contraintes structurelles.

Pour la CGT, à quoi ça sert de faire des box d'accueil, s'il n'y a plus d'agents en nombre suffisant pour recevoir les contribuables !!! La situation est déjà tendue et la direction va dégrader encore le service public et augmenter la souffrance au travail des collègues !!!

Le poste de St André deviendra municipal, pour la direction son organisation sera simplifiée car il n'y aura plus d'hospitalier qui sera transféré à la trésorerie d'Armentières. **La CGT réfute cette soi-disant simplification car les contribuables continueront à se rendre à St André (vu l'accueil à la Cité administrative), et les collègues ne pourront plus les renseigner.**

Selon la Direction, la trésorerie d'Armentières n'est pas modifiée dans son fonctionnement avec l'arrivée de la partie hospitalière de St André. **La CGT s'est étonnée du choix d'Armentières par rapport à la distance avec St André.** La direction a répondu qu'il s'agissait d'un choix allant dans la logique de concentration/simplification.

La CGT a voté contre le projet.

6/ Fermeture de la trésorerie de Marchiennes

Pour la direction, il s'agit d'un projet naturel car déjà dans les cartons « du temps de la TG ».

Les élus se sont catégoriquement opposés au projet, que ce soit le maire de Marchiennes ou le député de la circonscription.

L'opération de fusion concerne la totalité des missions et des emplois.

La CGT dénonce ce qui a été fait à Marchiennes : la direction depuis longtemps a laissé le poste en déficit en termes d'emplois. C'est un exemple flagrant d'une situation de pourrissement : les collègues ont travaillé des années dans une situation inacceptable, avec de la souffrance au travail. C'est un exemple symbolique de l'état de notre administration ; les charges de travail ont augmenté de la fusion et on a asséché le poste en emplois. Puis l'administration indique que la situation n'est plus tenable et donc on ferme. La CGT dit non !!! La fusion avec le poste d'Orchies, lui aussi en sous-effectif et déjà saturé au niveau des régies, ne réglera rien. On ne fait qu'ajouter la souffrance au travail !!!

La CGT donne la délibération de la ville de Marchiennes prise en date du 16/09/2015 et demandant l'annulation du projet. Elle donne également l'interpellation par le député de la circonscription de Michel Sapin. Les élus sont unanimement contre.

Mais pour la direction, la réponse est idéologique : « la fermeture est nécessaire dans le cadre de l'évolution du réseau ».

La CGT vote contre ce projet.

7/ Transfert de la mission entreprises du SIPIE d'Avesnes vers le SIE de Maubeuge

Il s'agit ici d'un éloignement notable du service public.

De plus, la CGT dénonce qu'au-delà de la restructuration, l'administration veut avancer sur le travail à distance, qui fait pourtant l'objet encore de discussions au niveau national. En effet, l'administration envisage le travail à distance pour les collègues de la filière FIPRO qui resterait à Avesnes.

Pour la CGT, le travail à distance est un vrai sujet qui réorganise totalement le travail et la chaîne hiérarchique. Il ne peut être abordé de façon annexe. La CGT demande donc que ce point du travail à distance fasse l'objet d'un point spécifique lors d'un prochain comité technique et soit donc retiré de cette fiche. La direction accède à notre demande.

Sur l'éloignement du service public, d'après la direction, l'accueil physique des professionnels est limité. Elle met en avant les télé procédures. **La CGT a demandé si ce « sentiment » était basé sur des chiffres. Aucun chiffre n'a été donné ! La CGT conteste cette affirmation. Elle demande quels contacts la direction a pris (élus, chambre de commerce,...). La direction n'a pris aucun contact. La CGT met en avant la pétition des agents contre la fermeture de la partie SIE. Pour la direction, la fermeture de la partie SIE est « normale ».**

La CGT a demandé si cette logique (transfert de mission SIE) pourrait s'appliquer les prochaines années pour les autres SIP-SIE du département. Réponse de la Direction : c'est fortement envisageable.

La CGT vote contre le projet

8/ Fermeture de la trésorerie de Lannoy

Le projet présenté par la direction consisterait au transfert de la mission recouvrement impôts vers le SIP Roubaix Nord. La direction indique que c'est un projet cohérent qui vise à regrouper l'assiette et le recouvrement afin de permettre de renforcer la structure recouvrement du SIP. Ce projet est concomitant au projet immobilier concernant l'accueil et à l'expérimentation des VT Rec prévue pour le début de l'année 2016.

La CGT met en lumière qu'il ne s'agit pas du 1^{er} projet mais du 4^{eme} (fermeture de Lannoy avec transfert sur Wattrelos en 1^{er} projet ; fermeture de Lannoy avec transfert recouvrement au SIP de Roubaix et transfert SPL à Wattrelos en 2^{eme} projet ; fermeture de Lannoy avec transfert recouvrement au SIP et transfert SPL à Wattrelos ou Villeneuve d'Ascq selon communes en 3^{eme} projet).

La CGT demande à ce que la direction décide d'un 5^{ème} projet, à savoir de conserver la trésorerie de Lannoy avec l'ensemble de ses missions. C'est le seul projet compatible avec le service public !!!

La CGT met l'accent de la mobilisation sans précédent de l'ensemble des acteurs concernés par ce projet (collègues, élus, usagers). Une pétition demandant l'annulation du projet et signée par plus de 2500 contribuables a été remise ; tous les élus du secteur ont fait part de leur hostilité au projet par des délibérations de conseil municipal.

La CGT met l'accent sur le besoin d'un service public de proximité. D'après les chiffres de la direction, c'est plus de 10000 personnes qui sont reçus par ce poste sachant que ces chiffres sont largement sous évalués car seulement 5 mois sont comptabilisés. Cela est à mettre en parallèle avec la difficulté que connaissent les services de Roubaix pour absorber les flux. La nouvelle situation ne sera pas tenable.

Pour la CGT, ce n'est pas un projet responsable.

Tout au long des groupes de travail, la CGT a eu des réflexions sur le réseau dans le secteur Est de la métropole lilloise. Elle a fait des propositions, notamment l'ouverture d'un « CFP de plein exercice » (SIP / SIE) à Villeneuve d'Ascq. La direction avait alors indiqué que cette proposition avait du sens. Le maintien de ce projet lui n'en n'a pas !!!

Les collègues de la trésorerie ont expliqué tout l'intérêt pour le contribuable et l'administration d'avoir un service public de proximité où les renseignements donnés à l'accueil sont multiples.

Au vu du débat, la direction a décidé d'ajourner son projet sur Lannoy et de laisser la trésorerie telle qu'elle existe aujourd'hui. Elle s'engage à avoir un débat avec la CGT sur le réseau dans l'est de la métropole lilloise.

La CGT s'est réjouie de cette décision !!!

Au vu des votes unanimes contre sur l'ensemble des projets présentés, un CTL sera convoqué pour une deuxième présentation.